

Wareme, le 15 février 2012

<p>Compte rendu de la séance d'information-consultation du village de Bertrée le 7 février 2012</p>

Présences :

Nombre d'habitants : 12 personnes

Pour la commune de Hannut : F. Degroot, E. Douette et P. Oter (échevins) ; B. Cartilier (Président CPAS).

Pour l'auteur de PCDR : Frédérique Weber (INASEP)

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Anne Doguet (agent de développement) et Anne De Wee (agent administratif).

1. Objectifs de la réunion

Les réunions d'information-consultation villageoises ont deux objectifs principaux :

- 1/ Informer les habitants de ce qu'est une Opération de Développement Rural/A21Local ;
- 2/ Donner la parole à la population.

2. Accueil des participants

Monsieur Pol Oter accueille les participants et introduit la soirée.

3. Présentation de l'opération de développement rural de Hannut

Anne Doguet de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée. Elle explique ensuite ce qu'est une Opération de développement rural, ses acteurs et le calendrier prévu à Hannut. La première opération hannutoise est ensuite passée en revue ainsi qu'une série de projets réalisés partout en Wallonie.

4. Consultation des habitants

a. Méthode de travail

La consultation est divisée en 2 temps. Dans un premier temps, chaque participant est appelé à remplir individuellement les trois cartons reçus au début de la réunion. Chaque carton correspond à un des trois thèmes suivants :

- Habiter à Hannut (carton hexagonal) ;
- Entreprendre et travailler à Hannut (carton carré) ;
- Vivre ensemble à Hannut (carton trapèze).

Dans un second temps, ces cartons, rassemblés par Anne Doguet, sont passés en revue en plénière et font l'objet de discussions et d'approfondissements.

b. Résultats de la consultation

Le présent compte-rendu a pour objectif de vous restituer aussi fidèlement que possible les discussions où chacun pouvait émettre son avis.

Il contient des incertitudes, des imprécisions et même des contradictions.

Sachez que toutes les idées émises ont été consignées et que la Commission Locale de Développement Rurale se chargera de les « creuser » par la suite.

HABITER À HANNUT

En termes **d'urbanisme et d'aménagement du territoire**, plusieurs habitants présents à la soirée, considèrent que Hannut est caractérisé par un habitat standardisé et un manque d'audace urbanistique. Beaucoup de nouvelles habitations sont planifiées, cela prend beaucoup d'espace. Il faudrait à l'avenir éviter le développement de l'habitat en étoile et densifier les villages et également réaffecter les habitations inoccupées. Un habitant cite la politique d'aménagement du territoire des Pays-Bas en exemple : l'affectation du sol n'y prévoit aucune construction au-delà d'un certain périmètre autour du village afin de préserver le paysage qui est une priorité.

Il est à noter que la ville de Hannut révisé actuellement son schéma de structure communal (SSC) et son Règlement Communal d'Urbanisme (RCU).

Un habitant aimerait plus d'informations au sujet de **l'habitat écologique et durable** : matériaux de constructions, d'isolation, des conseils de mise en œuvre, quel système de chauffage est le plus performant,...

La croissance de la population va entraîner une densification des constructions et créer des **problèmes de stationnement** dans le centre de Hannut.

Au niveau de **la sécurité routière**, les habitants déplorent la vitesse excessive des véhicules dans certaines rues (rue du Chemin de fer par exemple) et aux sorties du village vers la route de Landen. Une personne souhaiterait plus de radars automatiques.

En matière de **transport en commun**, les habitants regrettent le manque de coordination entre les horaires des bus et ceux des trains. Les personnes se rendant vers Liège doivent souvent attendre longtemps leur correspondance. De plus, la fréquence des transports en commun est considérée comme faible. Un sentiment d'isolement dans les villages est ressenti. Florence Degroot informe qu'un Plan Intercommunal de Mobilité (PICM) est à l'étude sur le territoire communal (en partenariat avec les communes de Geer, Berloz et Waremme). Des séances d'information et de consultation de la population ont été

organisées mais peu de monde s'y sont rendues. Outre la réunion de ce soir, les habitants sont invités à faire part de leurs remarques en cette matière auprès de Laurent Collin (coordonnées sur le flyers distribué en début de séance).

En termes de **mobilité douce**, un habitant fait référence au système « Points nœuds » ou « Knooppunten » qui est un système de routes cyclables reliées entre elles et permettant d'aller, en vélo, d'un endroit à un autre via un balisage simple¹. Et pourquoi pas à Hannut ?

D'une manière générale, tout le monde est d'accord pour dire que **l'environnement** est à préserver et la **biodiversité** à enrichir. Un entretien du ruisseau Henri-Fontaine est nécessaire. Une sensibilisation citoyenne au respect des actions mises en place tels que les cordons installés pour signaler et protéger les plantations doit être mise en place.

Pour un villageois, la commune elle-même doit être beaucoup plus attentive à ce sujet notamment lors des tontes de bord de routes (une série de jeunes arbustes ont été récemment coupés par accident). Plus d'actions devraient être entreprises pour protéger la campagne, la nature et réfléchir à sa biodiversité. Des plantations de haies le long des chemins de remembrement sont suggérées par l'ensemble de l'assistance, en pensant à planter plus d'arbres en règle générale; le choix d'espèces mellifères serait un plus, la commune étant commune Maya.

Un habitant exprime sa déception quant à l'aide qu'il demande et qui ne lui est accordée ni par la commune ni par les pompiers, dans le cadre de son activité d'apiculteur.

Toutes les personnes présentes à la soirée regrettent la présence des **déchets dans les campagnes**. Pol Oter informe les habitants que deux agents (un constatateur et un sanctionnateur) travaillent à retrouver et punir les contrevenants. En 2011, 100 procès-verbaux ont été dressés. Parallèlement à cela, une équipe, au sein du service travaux, se consacre essentiellement à cette tâche. Deux tonnes de déchets sont ramassées par semaine.

Quoiqu'utiles, certains estiment que les personnes qui s'engagent à nettoyer les campagnes (journées propres) ne sont pas celles qui salissent et qu'au final, cela ne change rien aux comportements inciviques responsables de ce gros problème qui affecte tout le territoire.

Un habitant se demande s'il ne faudrait pas réévaluer le système du parc à container. En effet, l'encodage via la carte d'identité ne permet d'apporter qu'une certaine quantité de déchets par année. Il trouve que c'est une incitation à déverser ses déchets dans les champs. Il insiste sur le fait qu'il ne remet pas en cause l'existence même des **Recyparcs**, bien au contraire. Il considère que cet outil est essentiel et mériterait d'être mis beaucoup plus en avant. Il est très surpris de voir tout ce qu'il est possible de recycler.

Un habitant regrette qu'aucune **boîte postale** n'existe au village. Il en existe une près de l'église.

¹ Les knooppunten ou points nœuds sont un système de fléchage d'itinéraires cyclables organisés en réseaux. Il permet de circuler sans carte à l'aide de repères numérotés et d'établir facilement un itinéraire à travers toute la Flandre.
<http://www.fietsnet.be/routeplanner/default.aspx>

ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER À HANNUT

Une habitante est étonnée du nombre élevé de certains types de commerces comme les coiffeurs, alors qu'on ne trouve pas de boucher au centre de Hannut. Pol Oter informe qu'une intervention pour une **régulation des types de commerces** est impossible à l'échelle communale. Il s'agit du phénomène de l'offre et de la demande qui régit les ouvertures et faillites de commerces.

Pour l'assemblée, il est important de garder les **commerces au centre de Hannut**. Pour ce faire, il faudrait travailler au dynamisme du centre face à la pression des grandes surfaces.

Pour un habitant, il y a un manque de locaux pour accueillir les **jeunes entreprises** sur la commune. L'exemple de l'« atelier rural » illustré au début de la réunion semble être une formule intéressante à envisager sur la commune.

Un habitant suggère la mise en place d'un **potager collectif** dans le village. Florence Degroot précise qu'il en existe un à Hannut rue de Namur (près de la Croix rouge).

VIVRE ENSEMBLE À HANNUT

Les villageois trouvent qu'il faudrait plus de contact entre les habitants, **une solidarité et une convivialité** de voisinage en encourageant par exemple l'échange de services.

Au niveau culturel, l'**Académie** est fort appréciée. Elle devient toutefois exiguë. La salle Jean Rosoux est très utile mais ne peut accueillir qu'une centaine de personnes tout au plus. Un habitant regrette qu'Hannut ne dispose pas de **salle polyvalente** pour accueillir des spectacles de théâtre, des concerts, des conférences ou colloques.

Plusieurs personnes trouvent qu'il faut permettre une **décentralisation de certaines manifestations** et activités vers les différents villages de la commune. Tous les habitants présents ce soir sont très satisfaits des activités organisées par le Centre Culturel dans leur salle.

Les **activités pour les aînés** sont bien annoncées, l'information passe bien de manière générale. Il faut toutefois rester attentif à la **communication**, car les activités sont annoncées dans les petits journaux mais tout le monde ne les reçoit pas et Internet n'est pas toujours accessible pour certaines personnes.

En termes **d'activités sportives**, les habitants sont satisfaits par l'offre disponible sur Hannut. Ils regrettent seulement l'état de la piscine malgré sa récente rénovation (rem : la dernière rénovation concernait la chaudière).

D'une manière générale, le **service à la population** est fort apprécié.

Dans la rue Bois aux Pirettes, en allant vers les cressonnières de Cras-Avernas, se trouve une **aire de pic-nic** dans un piteux état et mal fréquenté. Il s'agit pourtant d'un site à proximité d'un chemin de promenade bien agréable.

Un participant trouve que les **personnes présentes ce soir ne sont pas représentatives** de la population. Anne Doguet (FRW) rappelle que les différentes séances organisées dans les villages constituent une première étape de l'Opération de Développement Rural. Suite aux résultats des 18 séances et aux statistiques des présences, d'autres canaux de consultation et d'information seront envisagés dans les mois à venir.

5. Mot de la fin

Anne Doguet remercie les participants de leur présence. Un compte rendu pour chaque réunion sera disponible sur le site Internet de la Commune. Une copie papier est également disponible à l'administration communale.

Pour la Fondation rurale de Wallonie
Anne De Wee

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Anne Doguet ou Bernard Jans
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 081/ 55 93 93
ou par courriel : a.doquet@frw.be ou b.jans@frw.be*